Image not found or type unknown

Rédaction d'un bail saisonnier

Par **vidal**, le **22/09/2009** à **10:16**

Bonjour,
je posséde une cave dans un village touristique , je loue cette cave 6 mois d'avril à septembre pour un commerce de vétement . je rédige un bail saisonnier de 6 mois. et je voudrais connaître les modalités pour qu'il n'y est pas de création de commerce. est ce qu'un simple bail saisonnier me protége et comment rédiger au mieux ce bail
en vous remerciant mme vidal

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés